

## D'UN LUNDI A L'AUTRE



# Bulletin du Collège Pont de la Maye Semaine du 13 au 20 janvier 2020 - N° 12

## MOT DU PRINCIPAL

La session des conseils de classe semestriels démarre cette semaine au collège du Pont de la Maye. Voyons le déroulement de cette instance importante dans la vie de l'établissement.

Le président du conseil de classe présente les différents participants et fait circuler une liste d'émargement (ou note les présents). Il rappelle les règles de fonctionnement et de confidentialité. Il régule la parole et le rythme de la réunion, en garantissant les principes de bienveillance, écoute et respect.

Le conseil commence par un bilan du fonctionnement et des résultats de la classe. Il est important de donner la parole aux délégués des élèves et des parents.

L'examen de la situation individuelle de chaque élève permet de faire la synthèse de ses points forts, ses points faibles, ses potentialités et son niveau d'acquisition des compétences attendues. Il est important de valoriser dans les appréciations les éléments positifs et les progrès, ainsi que les compétences acquises, même lorsqu'elles sont modestes et ce dans tous les domaines scolaires : assiduité, comportement, investissement, actions citoyennes, etc. Le professeur principal joue un rôle majeur tout au long de l'année scolaire et aux moments des bilans pédagogiques.

Le chef d'établissement reste le garant des appréciations, de la synthèse sur les bulletins et d'une culture commune à l'ensemble des conseils.

Des mentions peuvent être décernées en conseil de classe : encouragements, compliments, félicitations, mise en garde, etc.

Les sanctions, comme l'avertissement ou le blâme, ne doivent pas être mentionnées sur les bulletins. Le conseil de classe ne peut pas prononcer une sanction qui relève de la seule compétence du chef d'établissement ou du conseil de discipline. Un bilan rapide peut être fait sur les dispositifs d'aide mis en place pour les élèves.

Pour les classes correspondant à un palier d'orientation, le conseil de classe émet une proposition mais c'est le chef d'établissement qui prend la décision d'orientation ou de doublement.

Au sein du conseil de classe, il ne doit pas y avoir de "vote" au sens juridique du terme, aucun des membres du conseil n'a voix délibérative ni consultative. Il appartient au président du conseil de classe de dégager un consensus à partir de l'ensemble des observations et des avis émis au cours des débats par tous les membres du conseil, y compris les délégués des parents d'élèves.

Bonne session et bonne semaine à tous !

Le Principal : Stéphane ALLEMAND

## FENÊTRE SUR L'ORIENTATION

### Orientation au lycée professionnel

L'orientation commence à grands pas et ce n'est pas toujours facile de savoir quel Bac professionnel choisir.

Pour aider les élèves de 3<sup>ème</sup> à affiner leur projet professionnel, plusieurs actions sont mises en place à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

- ✓ **Le lundi 2 décembre**, les élèves intéressés par l'apprentissage ont été accueillis par Mme Rapeau, intervenante du CIO (Centre d'Information et Orientation), qui leur a présenté les différentes phases de l'apprentissage et la possibilité de faire des stages en entreprise.
- ✓ **Le mercredi 15 janvier**, le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées interviendra pour présenter les différents métiers de l'armée.
- ✓ **Le jeudi 21 janvier matin**, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat viendra avec un bus interactif pour présenter tous les métiers de bouche, de l'automobile et de la beauté auprès des élèves volontaires.
- ✓ Mme Briand Psy EN-EDO (Éducation Développement et Orientation), de retour à compter du 6 janvier continuera à recevoir les élèves désireux afin de les guider vers le choix de leur orientation.
- ✓ Tous les élèves qui le souhaitent peuvent effectuer un mini-stage en lycée professionnel afin de s'informer sur les différents métiers qui s'offrent à eux. C'est à l'élève d'informer son professeur principal de son souhait d'effectuer ce mini-stage. Ensuite une convention de stage lui sera remise par le secrétariat qui devra être ramenée avant d'aller en stage.
- ✓ Le Salon Aquitec au Parc des Expositions de Bordeaux aura lieu les **7 et 8 février 2020**.
- ✓ Un guide de l'apprentissage peut être consulté auprès des professeurs principaux ou du secrétariat.
- ✓ **Le mardi 4 février**, les proviseurs des lycées Vaclav Havel, Victor Louis et Kastler viendront présenter leur lycée et répondre à toutes les questions des élèves et des parents.

### ORAL DE STAGE DES ÉLÈVES DE 3<sup>ème</sup>

**Du 6 au 17 janvier** une préparation à l'oral de stage a été mise en place par M. Martin-Gomez, professeur documentaliste. Il s'agit d'aider les élèves volontaires à s'exprimer devant un jury avec l'aide d'un diaporama.

La soutenance orale de stage réalisé en entreprise par l'élève aura lieu au collège du Pont de la Maye **le mardi 28 janvier à partir de 8h30** selon un planning.

A cette occasion, est organisé le concours « Jeunes et entreprises à Villenave d'Ornon » à l'initiative de la Mairie de Villenave d'Ornon et Arc Sud Développement. Les élèves désirant y participer devront se faire inscrire auprès des professeurs principaux. La participation à l'oral est obligatoire, la participation au concours est facultative

# LA GALERIE P.D.L.M. PRÉSENTE

## PAYSAGES

Jusqu'au 21 février, la galerie d'établissement, au CDI présente

« peindre un paysage sans pinceau »  
et

« il se passe des choses étranges au collège (infographies) »

Des travaux réalisés respectivement par les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.

Bonne visite !



*Une inondation au collège  
Sarah et Kevin 3<sup>e</sup> 3*



*Water Crétacé  
Ivana et Lohan 3<sup>e</sup> 1*



*PDLM Area zone  
Alyssa et Quentin 3<sup>e</sup> 4*



*Peintures classes de 5e*

## CINÉ CLUB

En décembre les élèves ont pu découvrir un des premiers films du réalisateur anglais, Ken Loach, intitulé Kes (sorti en 1969). Après avoir dressé rapidement une typologie du cinéma, nous avons choisi de leur faire découvrir ce que l'on nomme communément le mélodrame réaliste et social. Ken Loach compte, parmi les réalisateurs militants qui nous montre ceux qu'on n'entend généralement pas.

« C'est l'histoire de Billy, adolescent, qui vit à la fin des années 1960 dans une ville minière anglaise avec sa mère et son demi-frère, mineur de fond et joueur aux courses. Billy est un élève en difficulté qui découvre un jour un faucon dans son nid. Fasciné par cet oiseau sauvage, il vole un livre sur la fauconnerie et entreprend d'apprivoiser et de « dresser » Kes. Un de ses professeurs demande même au jeune garçon de faire un exposé en classe sur sa passion. Ses camarades, intéressés par ce qu'ils apprennent, l'applaudissent ; Un peu plus tard, le grand frère demande à Billy de faire un pari sur une course de chevaux. Au bar, ce dernier se voit dire qu'il ne va rien gagner, alors il préfère s'acheter des frites et du poisson ainsi que de la viande pour le faucon. Mais les chevaux finissent par gagner. Le grand frère est furieux de l'apprendre et décide de se venger en tuant le faucon. »



## MENUS DE LA SEMAINE

### Lundi 13 Janvier

#### Menu Africain

Salade au manioc ou Salade  
Banane plantin  
Poulet Yassa / Riz  
Fromage  
Salade ananas ou Salade mangue

### Mardi 14 Janvier

Salade lentilles ou Salade  
boulgour  
Omelette au fromage / Salade  
verte  
Yaourt nature sucré  
Fruit au choix

### Jeudi 16 Janvier

Betteraves fraîches râpées ou Céleri  
rémoulade  
Cassoulet maison  
Yaourt à boire

### Vendredi 17 Janvier

Salade brésilienne ou Salade  
bretonne  
Filet de poisson meunière / Poêlée de  
légumes  
Fromage  
Eclair au choix

## AGENDA DE LA SEMAINE

**Lundi 13 janvier à 13h30 :** Cellule de Veille.

**Mardi 14 janvier à 13h45 :** Visite de la salle le Cube sous forme de Escape Game, classe de 6<sup>e</sup>4.

**Mercredi 15 janvier :** Intervention de l'armée.

**Vendredi 17 janvier à 15h00 :** exercice incendie.

« Il est de tradition, au collège du Pont de la Maye, de partager la galette des rois chaque année... »

Tous les personnels de l'établissement sont conviés à la déguster **le mardi 14 janvier à 10h00 en salle des professeurs ou à 14h00 salle des commensaux.**

